

Annexe 4

COMMISSION DES COMPETITION – M. Daniel BENOIT – réunion clubs 9 mars 2024

Bonjour,

Pour la saison 2024 et en particulier les championnats, pas de modification en ce qui concerne les inscriptions. Pour ceux qui ne connaissent pas la procédure, elle est sur le site et je vais prochainement la renvoyer par mail.

A la demande de plusieurs membres de la commission des compétitions, les tirages se feront la veille des championnats au siège du CD et en présence de 2 personnes.

PROJET modification règlement intérieur 2025 : Les championnats des Vosges sont qualificatifs aux championnats de France et aux championnats régionaux. Tout joueur(se) se qualifiant régulièrement au championnat régional et ne se rendant pas à celui-ci, se verra être interdit de participation à ce même championnat la saison suivante s'il est prouvé qu'il a participé à un concours départemental, régional ou national à cette même date.

Une modification du règlement des concours vétérans comptant pour la coupe des Vosges a été adoptée ce matin. Pour éviter les tricheries, les points seront attribués aux équipes uniquement au nombre de parties gagnées. Les points « average » ne seront plus pris en compte. Gagnées 12 points, 3 premières gagnées 8 points et 3 gagnées dans le désordre 4 points.

Coupe de France et Bernard Duc : Comme l'an passé tirage le 1^{er} tour et ensuite descente automatique d'après le tableau visualisable sur le site.